

DESCOSOL ARMATURE 450

Renfort de verre bi-axial – 450 g/m²

DOMAINES D'EMPLOI

Tissu de verre technique, constitué par un complexe de deux nappes de fils de verre cousus, orientées à + et - 45°C.

- Renfort de verre utilisé pour la confection de stratifiés.

DEFINITION

- Armature noyée dans une matrice époxyde, assurant l'étanchéité.
- Performance mécanique élevée.
- Excellente drapabilité.
- Mise en œuvre aisée.

CONDITIONNEMENT

Nettoyage du matériel

- Disponible en rouleau :
 - Poids total = 450 g/m²
 - Largeur = 125 cm
 - Poids = env. 51 kg
 - Surface approx. = 111 m²
 - Longueur approx. = 89m

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser en atmosphère et sur support non condensants.

STOCKAGE

- Le renfort biaxial craint l'humidité : stocker en ambiance sèche, sous abri, dans l'emballage d'origine, à une température comprise entre 5°C et 35°C.
- Pendant un an à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé.

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.

Certifié ISO 9001